



GRIESHEIM PRÈS-MOLSHEIM

Relevé des décisions du Conseil Municipal

Séance du lundi, 01 juin 2015

Sous la présidence de M. Christophe FRIEDRICH, Maire

ACHATS DE TERRAINS A L'ASSOCIATION FONCIERE

Le Conseil Municipal décide d'acquérir les parcelles cadastrées :

- Section 4 parcelle n°48 de 6,07 ares
- Section 4 parcelle n°49 de 7,55 ares
- Section AE parcelle n°183 de 0,84 are
- Section AE, parcelle n°123 de 9,90 ares
- Section AE, parcelle n°176 de 3,57 ares
- Section 5, parcelle n°143 de 11,70 ares

pour un prix total de 37 326 €.

ADHESION A LA FUTURE AGENCE TECHNIQUE D'INGENIERIE PUBLIQUE (ATIP) EN TANT QUE MEMBRE FONDATEUR : APPROBATION DES STATUTS, DEMANDE DE CREATION DE L'ATIP A M. LE PREFET, DESIGNATION DES DELEGUES

Le Conseil Municipal :

- décide d'adhérer au syndicat mixte ouvert à la carte (ATIP) en tant que membre fondateur dans les conditions fixées par les statuts
- prend acte des caractéristiques du syndicat mixte
- approuve les statuts
- approuve les principes et les modalités d'élection du premier collège communal et du premier collège des groupements de collectivités territoriales et autres établissements publics, siégeant au sein du premier comité syndical
- demande au Préfet du Département du Bas-Rhin de prendre l'arrêté portant création du Syndicat mixte Agence Territoriale d'Ingénierie Publique
- désigne M. Christophe FRIEDRICH en qualité d'électeur titulaire et Mme Denise SCHEITLÉ en qualité d'électeur suppléant

EXERCICES DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal décide de ne pas exercer le droit de préemption pour les biens cadastrés :

Section	Parcelle	Contenance
AM	564/247	2,63 ares
AM	565/247	1,07 are
AM	566/247	0,50 are

MOTION POUR LE MAINTIEN DE LA GENDARMERIE A ROSHEIM

Le Conseil Municipal :

- affirme sa ferme opposition au projet éventuel de fermeture de la brigade territoriale autonome de la gendarmerie à Rosheim
- demande la cas échéant, qu'une concertation préalable soit engagée avec les élus du territoire de la CCCR et que les critères ayant abouti à cette intention de fermeture soient clairement affichés afin que soient entendues les conséquences néfastes qu'induirait cette fermeture.

Le Maire,
Christophe FRIEDRICH



[Handwritten signature in blue ink]